

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2025

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2025 :	5 Total dont : DGS : x H ou 1 F	DGAS : 1 F x 3 H	DGST : x F x H	Expert ht niveau- directeur de projet : x F x H
---	---------------------------------	------------------	----------------	---

(B) N° de département :		(E) Nominations année 2025 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2025		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
MONTELMAR-AGGLOMERATION TABLEAU COMMUN AVEC VILLE DE MONTELMAR	EPCI	DGS			DGS		
		DGAS		1	DGAS		1
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	0	1	Total par sexe en 2025	0	1

Ne remplir que les cases colorées en bleu

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40 % de nominations équilibrées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)			
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	
DGS		1	
DGAS	3		
DGST			
Expert de haut niveau- Directeur de projet			
Total par sexe années antérieures	3	1	
(H = F + G) Total primo par sexe	3	2	
(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2025			
(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2ème cycle de l'année 2025 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)			
		1	
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		